

DISCOURS DE

M. SYLVESTRE RADEGONDE,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DU TOURISME

CEREMONIE DE SIGNATURE DE L'ACCORD
BILATERAL DE COOPERATION ECONOMIQUE
ET TECHNIQUE

LUNDI 4 FEVRIER 2021

Excellence, Madame l'Ambassadeur,

Il y a de ces honneurs qui sont réellement agréables à vivre, comme celui qui vient de m'autoriser à signer avec vous cet accord de coopération économique et technique.

Au-delà des perspectives de coopération qu'il annonce, c'est un acte qui vient encore renforcer l'amitié et la solidarité que nos deux pays ont toujours partagées et qui n'ont jamais été démenties.

Votre solidarité envers les Seychelles, Madame l'Ambassadeur, vous l'aviez déjà manifestée de manière décisive dans de multiples circonstances. Il y a quelques jours déjà vous avez répondu positivement à une demande du Président de la République en apportant un lot de drapeaux que nous serons fiers de hisser sur tous les toits aux Seychelles. Aujourd'hui, c'est une subvention financière que vous nous apportez.

Je n'ai point besoin de vous dire la valeur particulière que j'attache à cette subvention de 40 millions de RMB, qui arrive à un moment difficile pour tous les pays et notamment pour les petits Etats insulaires comme les Seychelles. Elle vient apporter un appui conséquent à nos efforts de développement.

Je peux vous assurer qu'elle sera utilisée judicieusement pour financer les projets que nous allons bien entendu convenir de commun accord.

Je voudrais, en conséquence, au nom du peuple seychellois, de mon Gouvernement et en mon nom propre, vous exprimer ici notre profonde gratitude.

Je voudrais par la même occasion vous adresser mes sincères remerciements pour la part personnelle que vous avez prise dans la conclusion de cet accord de coopération et pour la disponibilité constante que vous avez toujours montrée à l'égard des Seychelles.

Encore une fois merci !

Vive l'amitié sino-seychelloise !